

Évolutions 13.50

ISAPAYE 2022 V5

SOMMAIRE



Avant d'installer la version 13.50, il est nécessaire que toutes les DSN mensuelles de la période d'emploi de mai 2022 (exigible au 05 ou 15 juin 2022) soient déposées et acceptées.

En cas de versement d'heures supplémentaires/complémentaires sur 2022, les bulletins de salaire de juin 2022 doivent être calculés ou recalculés après installation de la version 13.50.

Les DSN mensuelles de la période d'emploi de juin 2022, exigible au 05 ou 15 juillet 2022, doivent être calculées et déposées après installation de la version 13.50.

1. ÉVOLUTIONS LIÉES AU DÉPOT AUTOMATIQUE	3
1.1 Simplification de la lecture des Comptes Rendus Métier (CRM).....	3
1.1.1 <i>Comment consulter les CRM sous le nouveau format ?</i>	3
1.1.2 <i>Comment télécharger les CRM sous le nouveau visuel ?</i>	4
1.2 Accès aux FPOC (Fiche paramétrage Organisme Complémentaire)	5
1.3 Récupération du CRM 118 – Effectifs	5

1. ÉVOLUTIONS LIÉES AU DÉPÔT AUTOMATIQUE

1.1 Simplification de la lecture des **Comptes Rendus Métier (CRM)**

Afin de faciliter la lecture des **CRM** récupérés de la plateforme de dépôt des DSN, une évolution a été mise en place.

1.1.1 Comment consulter les CRM sous le nouveau format ?



ÉTAPE 1 : aller dans **Déclarations/DSN/Mensuelle/Mensuelle**

ÉTAPE 2 : cliquer sur '**Accéder aux déclarations**'

ÉTAPE 3 : cliquer sur  dans la colonne "**Détail**"

La fenêtre des CRM s'ouvre :

Type	Emis le	Emis par	Etat	Voir	Télécharger
Accusé d'enregistrement (AEE)	14/06/2022 10:04	SI-DSN			
Bilan d'anomalies (BAN)	14/06/2022 10:04	SI-DSN			

ÉTAPE 4 : cliquer sur  pour ouvrir le détail du CRM

Exemple :

BILAN

ÉTAT : **KO**

NOMBRE DE SALARIÉS : 5

NOMBRE DE CONTRATS : 5

NOMBRE D'ANOMALIES DE CATÉGORIE BLOQUANT : 11

NOMBRE D'ANOMALIES DE CATÉGORIE NON-BLOQUANT : 0

CONFORMITÉ : **KO**

ANOMALIE(S)

ANOMALIE

CODE : B1-205-01

CATÉGORIE : **Bloquant**

MESSAGE : Le code banque 18200 est inconnu.

NOMBRE : 1

ANOMALIE

CODE : B1-205-01

CATÉGORIE : **Bloquant**

MESSAGE : Le code banque 54212 est inconnu.

NOMBRE : 1

ANOMALIE

CODE : S21.G00.06.001/CSL-11

CATÉGORIE : **Bloquant**

MESSAGE : Le SIREN de l'entreprise ne respecte pas la clé SIREN.

NUMÉRO DE LIGNE : 30

IDENTIFIANT DE LA RUBRIQUE DÉCLENCHANTE : S21.G00.06.001

LIBELLÉ DE LA RUBRIQUE DÉCLENCHANTE : SIREN

VALEUR DE LA RUBRIQUE DÉCLENCHANTE : 352430096

Les messages d'anomalie bloquants sont surlignés en rouge.



Il est possible de repasser sous l'ancien visual en cliquant sur :



1.1.2 Comment télécharger les CRM sous le nouveau visual ?



ÉTAPE 1 : aller dans **Déclarations/DSN/Mensuelle/Mensuelle**

ÉTAPE 2 : cliquer sur '**Accéder aux déclarations**'

ÉTAPE 3 : cliquer sur  dans la colonne "**Détail**"

La fenêtre des CRM s'ouvre :

Type	Emis le	Emis par	Etat	Voir	Télécharger
Accusé d'enregistrement (AEE)	14/06/2022 10:04	SI-DSN			
Bilan d'anomalies (BAN)	14/06/2022 10:04	SI-DSN			

ÉTAPE 4 : cliquer sur  pour télécharger le CRM souhaité

ÉTAPE 5 : choisir le répertoire d'enregistrement

ÉTAPE 6 : enregistrer le fichier



Il est possible de télécharger tous les CRM en cliquant sur :

Type	Emis le	Emis par	Etat	Voir	Télécharger
Accusé d'enregistrement (AEE)	14/06/2022 10:04	SI-DSN			
Bilan d'anomalies (BAN)	14/06/2022 10:04	SI-DSN			



Le fichier d'enregistrement des **CRM** peut être défini dans **Options/Préférences/Chemin EDI**, onglet **DSN**.

DUCS	DADSU	CPAM MAL/AT	AED Pôle emploi	DPAE	DSN	DTMO
------	-------	-------------	-----------------	------	------------	------

Dépôt automatique des DSN sur le portail déclaratif (recommandé) 

Chemin d'archive des fichiers : C:\Users\Desktop\

Chemin d'archive des comptes-rendus : C:\Users\Desktop\CRM

Proposer le choix de rafraîchir les CRM de taux à l'entrée dans le dossier

1.2 Accès aux FPOC (Fiche paramétrage Organisme Complémentaire)

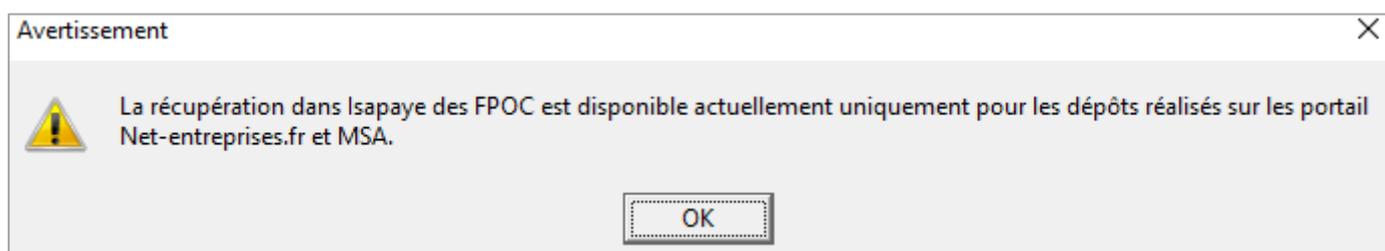
Grâce au dépôt automatique des DSN, les **FPOC (Fiches Paramétrage Organisme Complémentaire)** sont accessibles depuis le logiciel.

Cet outil permet uniquement de consulter les fiches de paramétrage DSN mises à disposition sur les portails de dépôt mais ne met pas à jour en automatique les informations des dossiers.

Le portail de dépôt **IZILIO** ne permet pas de télécharger les **FPOC**. Elles ne sont pas donc accessibles depuis ce portail.

Le portail de dépôt **JeDeclare** n'est pas non plus accessible pour la récupération des **FPOC**.

Un message a été ajouté pour prévenir l'utilisateur que la récupération des **FPOC** est disponible uniquement pour les dépôts réalisés sur les portails **Net-entreprises** et **MSA** :



1.3 Récupération du CRM 118 – Effectifs

L'effectif calculé par la MSA ou l'URSSAF est fourni dans le CRM **118 – Effectifs**.

Ce CRM est disponible dans la liste des CRM récupérés lors du dépôt automatique de la DSN mensuelle en **Déclarations/DSN/Mensuelle/Mensuelle**.

Cette documentation correspond à la version 13.50. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.